

**3.3 Établissement des radiocommunications.**

L'entrée dans la CTR est subordonnée à l'établissement d'un contact radio préalable avec le Contrôle sur la fréquence 119,7 MHz

- Cinq minutes au moins avant l'entrée dans la CTR.

**3.4 Panne de radiocommunications.**

En cas de panne de radiocommunications à l'arrivée, les aéronefs en régime VFR appliqueront la procédure suivante en assurant la plus grande vigilance visuelle :

- Entrer dans la CTR à l'altitude de 1500 FT/QFE .
- Poursuivre la descente jusqu 'à 700 FT/QFE en respectant les consignes prescrites en vigueur;
- Effectuer un vol circulaire face à la Tour de Contrôle à 700 FT/QFE en attendant les signaux optiques de la Tour.
- Eviter le survol du camp de base aérienne, en évoluant sur un hippodrome face à la tour;
- Choisir le sens d'atterrissage en fonction des indications de la manche à air.

**IV - PROCÉDURES DE DÉPART**

	RWY 06/RWY 24
Départ vers l'Ouest (vers ORODARA)	par le point W
Départ vers le Sud et Sud-Est (vers BANFORA)	par les points S1, S, SW
Départ vers l'Est (vers HOUNDE et OUAGADOUGOU)	par le point E
Départ vers le Nord-Est (vers DEDOUGOU)	par le point NE
Départ vers le Nord-Ouest (vers SAMADENI, BAMA et FARAMANA)	par les points NW, N et N1
Départ vers l'Est et le Sud-Est (vers DIEBOUGOU et GAOUA)	par les points S et SE ou E et SE

**4.2 Panne de radiocommunication**

- Avant le décollage : ne pas décoller.
- Après le décollage : faire demi-tour pour atterrir suivant la procédure de panne à l'arrivée.

En cas de raisons impérieuses, poursuivre le vol en se conformant au plan de vol déposé.